

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans **Cinquante mois d'occupation allemande** (Volume 2 : 1916) du

LUNDI 20 MARS 1916

Le Gouverneur général allemand fait publier par la presse censurée la lettre, suivante qu'il vient d'adresser à Monseigneur Mercier :

Je porte ce qui suit à la connaissance de Votre Eminence :

Celui qui est le plus haut placé pour veiller à la sauvegarde des intérêts de l'Eglise catholique m'a certifié, de la manière la plus formelle et à différentes reprises, qu'à son retour de Rome Votre Eminence observerait une attitude pleine de modération. En conséquence, je pouvais m'attendre à ce que Votre Eminence s'abstint des manifestations qui continuent à jeter le désarroi dans l'esprit, si facile à surexciter, de la population belge. Dans cette attente, je m'étais gardé de discuter avec Votre Eminence des incidents provoqués par votre voyage et notamment la lettre collective des évêques belges et l'abus politique que vous avez fait du sauf-conduit que le Saint-Père avait sollicité pour vous permettre de vous rendre à Rome dans un but purement

ecclésiastique.

Votre lettre pastorale me permet de dire que non seulement vous ne vous êtes pas conformé aux assurances que nous avait données la haute personnalité la mieux placée pour nous les donner, mais qu'en outre vous avez fait en sorte que vos rapports avec le pouvoir occupant soient plus tendus que jamais. Il ne peut naturellement faire doute pour personne que je n'empêcherai jamais Votre Eminence de transmettre aux fidèles les communications que le Saint-Père désirerait leur faire connaître par votre intermédiaire. Mais Votre Eminence se livre dans sa lettre pastorale à des commentaires purement politiques et cela je ne puis, en aucun cas, l'admettre.

Je ne puis admettre que Votre Eminence à propos de l'issue de la guerre, cherche à susciter des espoirs non fondés et contraires à la réalité des faits. Notamment Votre Eminence, pour appuyer ses affirmations, cite des déclarations imprécises émanant de personnalités absolument étrangères aux événements et qu'il est absolument impossible de considérer comme compétentes. Dans un autre passage de votre lettre pastorale, vous cherchez à faire impression en disant que la décision que vous espérez pourrait être amenée par la propagation de maladies épidémiques (1). Par cette argumentation arbitraire, Votre Eminence ne peut que provoquer une surexcitation nuisible

dans la population si crédule, et l'amener à opposer une résistance active ou passive à l'administration du pouvoir occupant.

Je dois signaler, comme particulièrement intolérable, l'allusion que vous faites dans votre lettre pastorale à une atteinte à la liberté religieuse de la population dans le territoire occupé. Votre Eminence sait mieux que personne combien cette insinuation est injuste.

Dans ces conditions, contrairement à la longanimité dont j'ai fait preuve jusqu'à présent, je poursuivrai désormais sans hésitation toute propagande politique tendant à fomenter des sentiments hostiles à l'égard de l'autorité légitime du pouvoir occupant, autorité reconnue par le Droit des gens, même si cette propagande est fomentée sous le couvert de la liberté des cultes, comme c'est d'ailleurs mon devoir de le faire, en conformité avec mes décrets et en accomplissement de ma mission. Si j'ai jusqu'à présent signalé à Votre Eminence, pour qu'ils fussent punis suivant la discipline canonique, les écarts dont se sont rendus coupables des ecclésiastiques, je m'en abstiendrai désormais. En effet, Votre Eminence elle-même a donné l'exemple de l'insubordination, de telle sorte que son influence est maintenant sans poids. J'ai, en outre, l'obligation de rendre de plus en plus Votre Eminence moralement responsable des agissements regrettables auxquels de nombreux

ecclésiastiques se laissent entraîner et qui attirent à certains d'entre eux des châtements sévères.

Votre Eminence m'objectera sans doute de nouveau que j'ai mal compris certains passages de sa lettre pastorale ou que je leur ai donné une interprétation qui n'était pas dans sa pensée. Toute discussion de ce genre devant fatalement rester stérile, je n'ai pas l'intention de la reprendre. Je suis, au contraire, fermement résolu à ne plus tolérer à l'avenir que Votre Eminence, abusant de ses hautes fonctions et du respect dû à sa robe ecclésiastique, poursuive une propagande politique effrénée qui entraînerait pour tout simple citoyen des responsabilités pénales.

Je préviens donc Votre Eminence qu'elle aura à s'abstenir désormais de toute activité politique (2).

Agréez l'expression de notre considération distinguée.

*(S.) Baron von Bissing
Général-colonel.*

(1) Allusion à un passage (**non repris** entre les pages 90 et 92)

<http://idesetautres.be/upload/19160312%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

de la lettre pastorale lue le 12 mars 1916, ainsi conçu :

« Imaginez une nation belligérante, sûre de

ses corps d'armée, de ses munitions, de son commandement, en passe de remporter un triomphe : que Dieu laisse se propager dans les rangs les germes d'une épidémie, et voilà ruinées, sur l'heure, les prévisions les plus optimistes. »

(2) On verra, par l'action ultérieure de Monseigneur Mercier, que S. E. le Cardinal ne s'est pas plus inquiété de cette interdiction que si elle ne lui avait jamais été signifiée.